

Description de l'offre : Chargé de cours – formation policière de base

Description de la fonction

Charge de cours, à titre accessoire, dans la thématique relative à « discrimination, racisme et xénophobie »

Grade minimum requis pour la fonction :

INP

Compétences transversales

Utiliser les ressources et respecter les règles d'utilisation

Utiliser les supports mis à disposition par l'institution tels que syllabi, plate-forme informatique, matériel pédagogique, etc...

Maintenir à jour ses connaissances dans le domaine policier

Déontologie

- Respecter les valeurs et la déontologie des services de police
- Respecter le règlement de travail ainsi que le ROI de l'APPH
- Respecter le personnel institutionnel ainsi que les apprenants
- Respecter les limites professionnelles liées à la fonction
- Etre conscient de sa fonction d'exemple

Gestion de l'information et de la communication

- S'assurer de donner une information correcte, complète et actualisée
- Structurer les informations, écouter et reformuler
- Enoncer clairement ses demandes
- Participer activement à la communication tant avec les apprenants qu'avec les responsables de formation et le personnel administratif
- Participer activement et de manière constructive aux réunions, délibérations, évaluations,...

Gestion du temps

- Respecter les horaires établis
- Planifier le déroulement du programme de formation

Adaptation

- Capacité à se remettre en question en tenant compte de son évaluation en qualité de chargé de cours.
- S'adapter aux nouvelles réglementations et aux procédures mises en place par l'institution
- être capable de travailler en équipe – en binôme

Compétences techniques

- Avoir une connaissance suffisante des structures et du fonctionnement de la formation policière
- Avoir un sens pédagogique ou accepter de suivre une formation "chargé de cours/formateur"
- Avoir une communication claire et précise
- Concevoir ou adapter des supports de formation ou des activités d'animation
- Transmettre des consignes simples et complexes
- Pouvoir expliquer et illustrer les éléments constitutifs ainsi que ceux de nature à modifier l'application de la loi dans le cadre des législations suivantes:
 - Loi antiracisme du 30/07/1981
 - Loi contre le négationnisme du 23/03/1995
 - Loi genre du 10/05/2007
 - Loi antidiscrimination du 10/05/2007
 - Loi contre le sexisme dans l'espace public du 22/05/2014
- Maîtriser la COL 13/2013
- Reconnaître et expliquer les critères protégés,
- Assurer le suivi des victimes (renvoi vers partenaires externes et/ou internes).
- Pouvoir expliquer l'attitude professionnelle à adopter dans la présente thématique ainsi que l'intervention opérationnelle d'un inspecteur de police
- Maîtriser la rédaction de procès-verbaux relatifs aux législations antidiscriminatoires

Prérequis :

Occuper une fonction qui mène à traiter régulièrement des dossiers relatifs à la présente thématique.

Avoir suivi les formations suivantes :

- Formation « diversité pour formateurs / stéréotypes, préjugés et impact (module 1) – N° dossier agrément 6609
- Formation « diversité pour formateurs / discrimination, éthiques et déonto (module 2) – N° dossier agrément 6592
- Formation « diversité pour formateurs / cadre juridique et lois antidiscrimination (module 3) – N° agrément 6610
- Formation « personne de référence en matière de discrimination et délits de haine »- N° d'agrément 4869

Pour toute question, vous pouvez adresser un courriel à l'adresse suivante :
juliane.flamecourt @hainaut.be

(Pré)Sélection : La (pré)sélection du/des chargés de cours (en fonction de nos besoins) se fera sur base d'une analyse du dossier de candidature et sur base de critères tels que

- La disponibilité et l'existence d'une charge de cours (APPH ou autre)
- L'expertise (à travers un diplôme requis ou une expertise reconnue)
- L'expérience (fonction spécifique)
- La complétude du dossier

Lieu de travail : Jurbise (déplacements possibles)

Régime de travail : fonction accessoire soumise à un horaire fixé en fonction des plannings de cours à dispenser et du nombre de participants - rémunération à la vacation

Dépôt des candidatures

Mode :

Uniquement via le lien suivant : <https://ipfh.hainaut.be/apph/appelacandidatures>

Ouverture de l'offre : 05/02/2019

Date limite : 05/03/2019